



PLATEFORME HABITAT  
À MOBILITÉ DURABLE

# La plateforme habitat à mobilité durable

Emilie Roux, ATE Association transports et environnement

L'habitat sans voitures – Comment le concevoir ?

Genève | 5 décembre 2017





PLATEFORME HABITAT  
À MOBILITÉ DURABLE

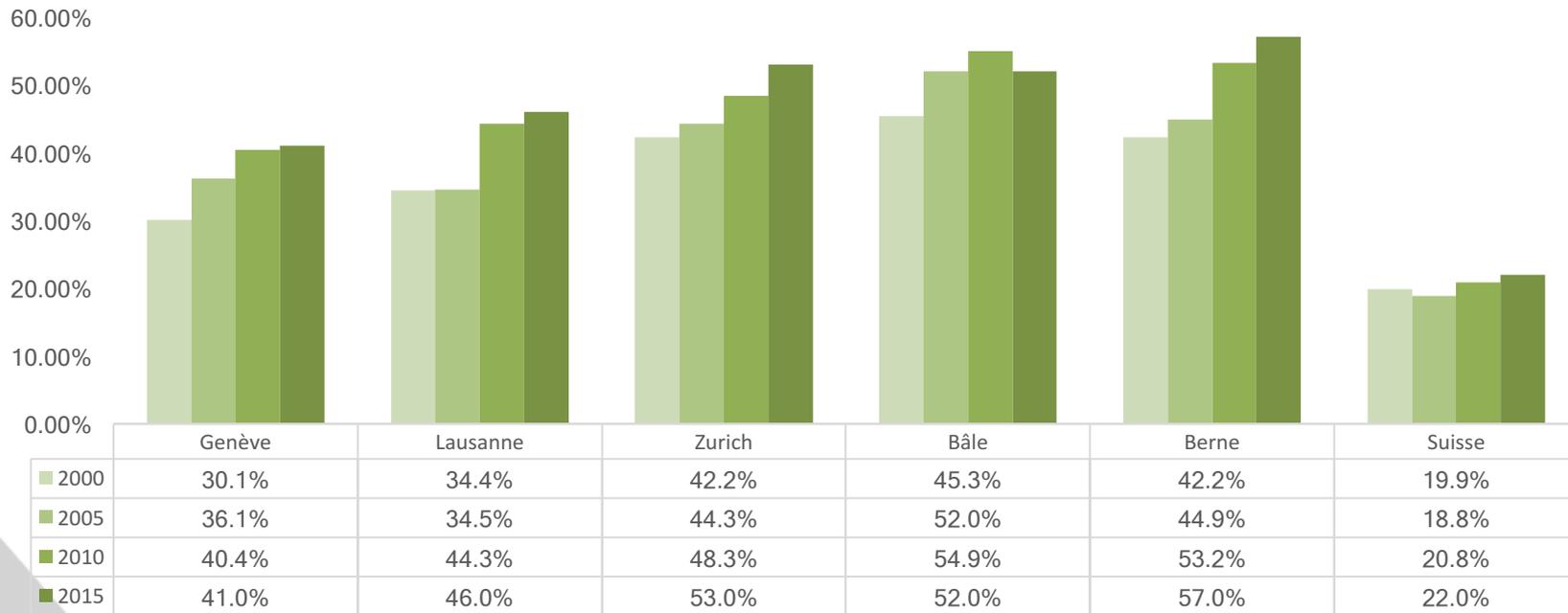
# 1. Contexte

<http://vimeo.com/110126517>





# Part des ménages sans voitures





## 2. Pourquoi la Plateforme Habitat à mobilité durable?

- Avantages d'un tel habitat
- Promouvoir ce type d'habitat
- Aide/informations à la conception de tels quartiers
- Créer un réseau d'échange
- Créée par l'ATE et ses partenaires





PLATEFORME HABITAT  
À MOBILITÉ DURABLE

## 3. Un site web

[www.habitat-mobilitedurable.ch](http://www.habitat-mobilitedurable.ch)



# Exemples de quartiers en Suisse



PLATEFORME HABITAT  
À MOBILITÉ DURABLE

## Soubeyran, Genève



Propriétaire / maître d'ouvrage	Etat de Genève / Coopératives d'habitation Equilibre et Luciole
Inauguration	2017
Type	Avec peu de voitures
Emplacement	<a href="#">Rue Soubeyran, Genève</a>
Nombre de logements	38 logements, avec en complément, 3 chambres d'ami-e-s et 3 chambres indépendantes
Nombre de places de stationnement	14 places et 4 places visiteurs
Places de stationnement/logement	0.47
Garantie du sans voiture individuelle	<p><b>Vis-à-vis des autorités:</b> Aucun macaron sur le domaine public ne sera accordé aux membres de la coopérative. Dérogation obtenue auprès de la Direction générale des transports grâce à l'argument des statuts de la coopérative Equilibre qui imposent l'autopartage et de la réversibilité des dépôts construits dans le sous-sol au cas où les autorités constataient des stationnement d'habitant-e-s sur la voie publique.</p> <p><b>Vis-à-vis des locataires:</b> habitants : Dans les statuts de la coopérative. Les coopérateurs s'engagent, dès l'attribution de l'appartement, à abandonner la voiture. Le délais pour se séparer de son véhicule est à fixer selon le contexte. Contrat de bail avec clause de renonciation de voiture personnelle.</p>

[QUOI/POURQUOI](#) [CONTEXTE](#) [EXEMPLES](#) [PLANIFIER & CONSTRUIRE](#) [RÉSEAU & ÉVÉNEMENTS](#)

## Soubeyran, Genève

Facteurs de succès	Entraves
Participation des habitant-e-s à l'ensemble du processus et des choix effectués	Résistance des services de l'Etat qui ne croit pas à ce genre d'initiative et pense que le manque de places induira des stationnements sur la voie publique
Autopartage autogéré	Risque d'oppositions
Nombreuses places de stationnement pour vélos	
Persévérance pour obtenir une dérogation des autorités	

## Conclusions

Très réussi, à ce jour l'autopartage se passe très bien et les places de parking en trop ont pu être louées à l'extérieur.

[Retour à l'aperçu Soubeyran, Genève](#)

Centre de services pour une mobilité innovatrice DETEC



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

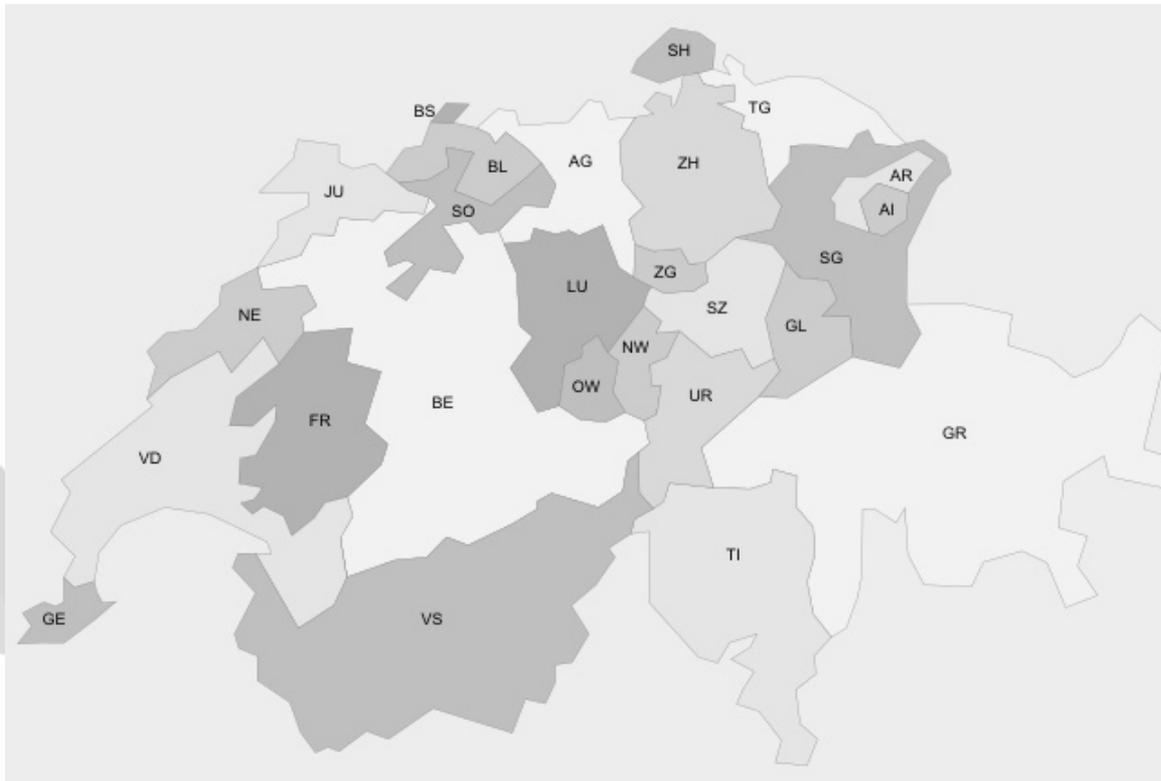
Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication DETEC

Pour une mobilité  
d'avenir





# Situation juridique



## Commune de Vernier

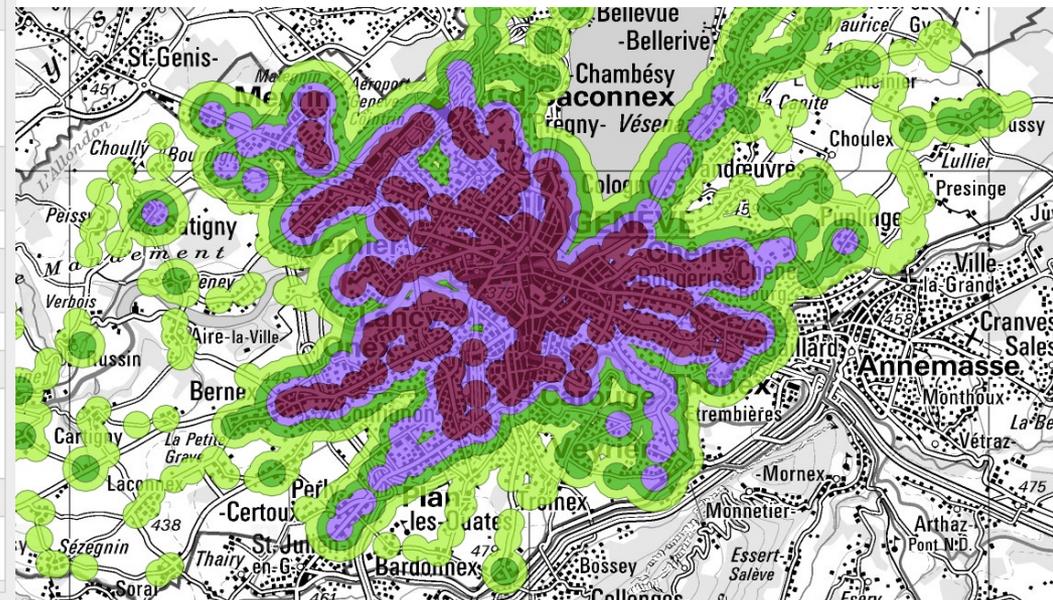
Bases légales	<a href="#">Règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (RPSFP) (L 5 05.10)</a>
Possibilité de ne pas atteindre le minimum?	Les conditions de dérogation au ratio minimum sont fixées par l'art. 8, al. 2 du règlement susmentionné, et notamment par l'art. 8, al. 2 lettre d) qui dit qu'une dérogation peut être accordée « sur des engagements ou conventions particulières lorsque ceux-ci comportent des clauses permettant de justifier objectivement la réduction du nombre de places de stationnement et qui lient les usagers futurs et figurent au registre foncier ».
Condition préalable pour ne pas atteindre le minimum	Voir art. 8, al. 2 du règlement cantonal.
Taxes compensatoires	-
Projets sans ou avec peu de voitures	Dans le périmètre du plan directeur de la Concorde, un ratio de 0.7 pl./100m <sup>2</sup> SBP a été accepté en 2011 par le Canton pour les logements d'utilité publique (LUP) car il a été démontré que les parkings des LUP du quartier étaient sous-occupés et donc pas en adéquation avec ce que le règlement demandait. Dans le futur quartier de l'Etang, les ratios dérogatoires suivants ont pu être obtenus : ratio de 0.6 pl./100m <sup>2</sup> SBP pour les LUP, 0.7 pl./100m <sup>2</sup> SBP pour les habitations mixtes (HM) et un de 0.8 pl./100m <sup>2</sup> SBP pour les logements libres.
Projets avec trop de places de stationnement	Non, aucun projet de logement prévoit des ratios supérieurs au minimum exigé par le règlement.



# Planifier & construire

MM = GME (Gestion de la mobilité dans les entreprises) = CGM (Consultante gestionne mobilité)  
ES = CE (expert en mobilité communale) = CMC (Consultante mobilité communale)

MM	ES	Spr.	Nachname	Vorname	Firma	PLZ	Ort	Email
x		F	Balme	David	Challenge Optimum SA	1205	Genève	david.balme@optimum.ch
x		F	Bollat	Patrick	TRANSITEC Ingénieurs-Conseils SA	1004	Lausanne	patrick.bollat@transitec.net
x		F	Coquelin	Cédric	EGOSCAN SA	1001	Lausanne	cocoquin@ecoscan.ch
	x	F	Dardet	Zoé	mobilitée sàrl	1205	Genève	dardet@mobilitée.ch
x	x	F	Etienne	Fabrice	Citec Ingénieurs Conseils SA	1211	Genève 26	fabrice.etienne@citec.ch
x	x	F	Favre	Pierre	Citec Ingénieurs Conseils SA	3968	Veyras-sur-Sierre	pierre.favre@citec.ch
x		F	Giovannini	Giorgio	mobilitée sàrl	1205	Genève	giovannini@mobilitée.ch
x		F	Jodar	Gabriel	EDY TOSCANO SA	1003	Lausanne	gabriel.jodar@toscano.ch
x		F	Kaufmann	Virginie	Büro für Mobilität AG	3011	Bern	virginie.kaufmann@bfmag.ch
x	x	F	Lovey	Julien	Citec Ingénieurs Conseils SA, Agences Neuchâtel - Jura	2000	Neuchâtel	julien.lovey@citec.ch
x	x	F	Pochon	Mathieu	Büro für Mobilität AG	3011	Bern	mathieu.pochon@bfmag.ch
x		F	Renard	Aline	Transitec Beratende Ingenieure AG	3005	Bern	aline.renard@transitec.net
x	x	F	Sautron	Antonin	mobilitée sàrl	1205	Genève	sautron@mobilitée.ch
x	x	F	Verrey	Fabienne	Citec Ingénieurs Conseils SA	1110	Morges	fabienne.verrey@citec.ch
x		I	Allievi	Francesco	Studio d'Ingegneria Francesco Allievi	6412	Ascona	info@allievi.ch
	x	I	Bonalumi	Flavio	Bonalumi e Ferrari SA	6512	Giubiasco	flavio.bonalumi@bonalumi-ferrari.ch
x		I	Carobbio	Mauro	Comal.ch	6834	Morbio inferiore	mauro.carobbio@comal.ch
x	x	I	Della Bruna	Paolo	Studi Associati SA	6904	Lugano	dellabruna@sasa.ch
x		I	Ferella Falda	Mauro	Studio d'Ingegneria Mauro Ferella Falda	6932	Breganzona	ferellafalda@biuwin.ch
x		I	Giardi	Francesco	Studio d'Ingegneria Francesco Allievi	6412	Ascona	francesco.giardi@allievi.ch
x	x	I	Marconi	David	Pianidea SA	6952	Cinobbio	davide.marconi@pianidea.ch
x		I	Martinez	Fernando	Fernando Martinez Consultenze	6515	Gudo	fernando.martinez.ch@gmail.com



Offre sur site

(Certains points peuvent différer avant et après la réalisation du projet.)

La qualité de la desserte par les TP selon l'Office fédéral du développement territorial ARE est de A, B ou C lorsque les autres conditions sont favorables.  
[Niveaux de qualité de desserte par les TP - Méthodologie de calcul ARE](#)

Les commerces répondant aux besoins quotidiens sont atteignables à pied.

Les écoles et jardins d'enfants sont atteignables à pied.

Un emplacement d'autopartage est à proximité immédiate du quartier ou intégré à la planification du projet.

La topographie et les aménagements cyclables conviennent à la pratique du vélo.

La qualité des chemins piétonniers est bonne.

Arguments pour influencer la mobilité

Le loyer des places de stationnement est rentable (il inclut l'amortissement de la construction), sans subventionnement croisé avec les loyers des logements.

Les habitant-e-s disposent d'informations sur la mobilité non automobile.

Il existe des incitations pour l'utilisation des TP, par exemple des abonnements de locataires.

L'utilisation de l'autopartage est encouragée.

L'utilisation du vélo est rendue attrayante.

Différents services de mobilité (par ex. offre Mobility, prises pour vélos électriques, location de vélos de transport et de remorques, guichet occupé le jour pour livraisons à domicile) sont évalués et, le cas échéant, mis en œuvre.

Les habitant-e-s sont sensibilisé-e-s spécifiquement à la mobilité durable.

Le financement du concept de mobilité et des mesures visant à influencer la mobilité est assuré à long terme.



## 4. Echange d'expériences

- Des séminaires en Suisse alémanique et en Suisse romande (1 fois par année) :
  - Zurich, 19.06.2014
  - Fribourg, 24.11.2014
  - Zurich, 7.10.2015
  - Berne, 18.10.2016
  - Berne, 14.11.2017
  - Genève, 5.12.2017





PLATEFORME HABITAT  
À MOBILITÉ DURABLE

# Merci pour votre attention!

- Rendez-vous sur le site de la Plateforme habitat à mobilité durable

Idées, informations, bons exemples, etc. :

[www.habitat-mobilitedurable.ch](http://www.habitat-mobilitedurable.ch)

Emilie Roux, responsable de projet HAMOD pour la Suisse romande,

[emilie.roux@ate.ch](mailto:emilie.roux@ate.ch)

